

ET SI VOUS PARIEZ SUR UNE NOUVELLE MOBILITÉ ?

ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS, ASSOCIATIONS...
QUEL QUE SOIT L'EFFECTIF ET LA NATURE DE VOTRE ACTIVITÉ,
LA MÉTROPOLE PEUT VOUS APPORTER DES SOLUTIONS.

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ



VÉLO



BUS



TRAIN



MARCHE



VOITURE



COVOITURAGE



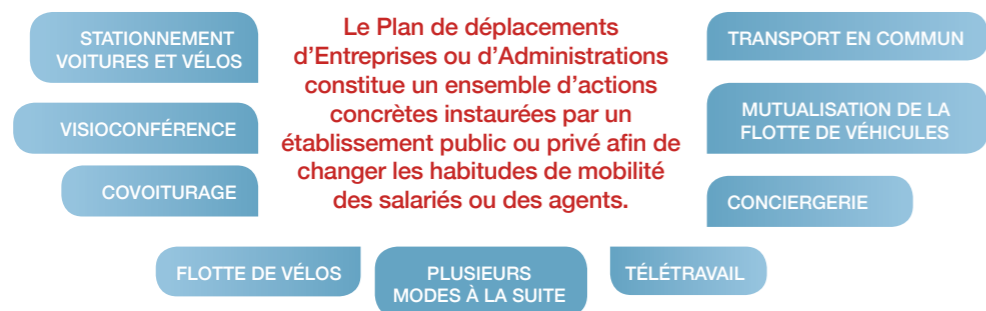
MÉTRO



métropole
ROUENORMANDIE

CIRCULATION DIFFICILE, RETARDS, STRESS DE VOS EMPLOYÉS, ÉCONOMIE À LA CLÉ, **LE PDE PEUT VOUS APPORTER DES RÉPONSES.**

QU'EST-CE QU'UN PDE OU PDA ?



PDE : QUELS OBJECTIFS ?

- ↳ Améliorer l'accessibilité des entreprises et administrations.
- ↳ Proposer aux employés des solutions de transport alternatif à la voiture individuelle comme **l'utilisation des transports en commun**, le covoiturage, l'autopartage, la marche à pied, le vélo, le télétravail...
- ↳ Faire connaître aux salariés les outils et les services mis à disposition pour faire le bon choix de mode de transport.



**EN MÉTRO
UNE RAME
DE TRAMWAY
REMPLE
250
VÉHICULES !**

**EN BUS C'EST
50 VOITURES
EN MOINS SUR LA
ROUTE ET MOINS
D'EMBOUEILLAGE**

POURQUOI METTRE EN PLACE UN PDE ?

TOUS ENGAGÉS, TOUS GAGNANTS !

Le PDE répond à des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux. C'est une démarche bénéfique à tous : aux employeurs, aux salariés et à la collectivité.

POUR L'ENTREPRISE OU L'ADMINISTRATION

- ↳ Diminuer les risques de la route et ainsi les accidents de travail.
- ↳ Rationnaliser les dépenses liées au transport (véhicule de service, remboursement des frais, coûts de stationnement...).
- ↳ Valoriser l'image d'une entreprise responsable et à l'écoute des besoins de son personnel.
- ↳ Améliorer l'accessibilité du site aux visiteurs (clients, fournisseurs, usagers ou patients).

POUR LE SALARIÉ

- ↳ Réduire nettement les coûts de transport domicile-travail.
- ↳ Limiter la fatigue et le stress liés aux déplacements routiers.
- ↳ Bénéficier d'une réduction du coût de transport en commun (y compris les WE et durant les vacances).
- ↳ Stationner dans les 16 Parkings Relais de la Métropole (P+R : Mont Riboudet-Kindarena, Rouges Terres, Fond du Val...).
- ↳ Connaître la palette des modes de transports disponible, alterner et choisir le plus intéressant en fonction de ses besoins de la journée.

POUR LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

- ↳ Accompagner le changement de comportement dans le choix du mode de transport.
- ↳ Valoriser l'attractivité du territoire.
- ↳ Réduire l'accidentologie.
- ↳ Favoriser le partage de l'espace pour tous.
- ↳ Améliorer l'accessibilité à tous les modes de transport.
- ↳ Réduire les nuisances (pollution, bruits...) et améliorer la qualité de l'air.



**À VÉLO
15 MIN = 3KM
PARCOURS**

**À PIED
15 MIN = 1KM
PARCOURS**

**ET 30 MN PAR JOUR
ALLER-RETOUR :
C'EST BON POUR
L'ENVIRONNEMENT ET
C'EST UN RÉEL ATOUT
POUR LA SANTÉ**

10 000 pas quotidien
recommandés par l'OMS
(Organisation Mondiale de la santé)
et 30 min de marche par INPES
(Institut National de Prévention et
d'Éducation pour la Santé)



1 PRÉPARER LE PROJET
Définir ses objectifs
Désigner un référent PDE

2 RÉALISER LE DIAGNOSTIC
Étudier les modes de transport utilisés par les salariés via une enquête informatisée
Étudier l'accessibilité du site de travail

3 ÉLABORER LE PLAN
Proposer des actions
Définir les moyens techniques et financiers

4 METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE PDE
Signer la convention PDE
Mettre en place le programme d'actions
Communiquer et évaluer les actions



LA MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE DANS CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PLAN DE DÉPLACEMENTS



LE CLUB MOBILITÉ et si on en parlait ?

2 rencontres annuelles pour les partenaires sont organisées par la Métropole pour échanger et s'informer sur l'actualité de la mobilité

150 partenaires nous ont déjà rejoints !

EMPLOYEURS/SALARIÉS :

QUELLE AIDE FINANCIÈRE POUR METTRE EN PLACE VOTRE PDE ?

Si l'entreprise s'engage dans un PDE, au-delà des 50% de réduction de l'employeur, la Métropole subventionne à hauteur de 20% les abonnements de transport en commun du Réseau ASTUCE. À travers leur convention PDE, la Métropole et ses partenaires ont donné accès à cette subvention à 47 000 salariés en 2017.

↳ **À LA CLÉ = UNE REMISE DE 10% POUR LE SALARIÉ ET DE 10% POUR L'EMPLOYEUR.**

**98 €
d'économie**

ABONNEMENT SEPT. 2016-2017*	ASTUCE	PDE ASTUCE	ASTUCE ELBEUF	PDE ASTUCE ELBEUF
365 jours	490 €	392 €	340 €	272 €
365 jours -26 ans	245 €	196 €	170 €	136 €
Mensuel	54 €	43.20 €	38 €	30.40 €
Mensuel - 26 ans	27 €	21.60 €	19 €	15.20 €

Connaître le réseau astuce, ses lignes, ses horaires et tarifs : www.reseau-astuce.fr

* Tarifs en vigueur jusqu'au 31 août 2018

CONTACTS

Pour vous accompagner pas à pas dans votre démarche de PDE/PDA, la Métropole met à votre disposition un service conseil en mobilité

Mathilde HEBERT DUCOING

02 32 76 44 69 / 06 10 81 08 54

mathilde.hebert-ducoing@metropole-rouen-normandie.fr

Bérendère CHAPALAIN

02 32 76 44 65

berengere.chapalain@metropole-rouen-normandie.fr

« La Caisse d'Épargne Normandie est adhérente au Club PDE Métropole depuis plusieurs années.

Très opérationnel, ce club nous permet d'échanger sur des bonnes pratiques en matière de mobilité et d'animer notre PDE pour nos salariés grâce aux outils proposés par la Métropole (plan des bornes rechargeables pour nos véhicules électriques, plan de pistes cyclables affiché dans notre local de flotte de vélos électriques...). »

« Abonnés depuis la mise en place du PDE à La Banque Postale, nous utilisons, mon mari et moi, quotidiennement les transports en commun, bus et (ou) métro pour nous rendre au travail.

Pas de souci pour trouver une place dans le quartier ! (rive gauche). Un gain de temps appréciable, un coût modéré, une liberté dans nos déplacements. Tout cela en respectant bien évidemment notre environnement. »